

Compte rendu de la rencontre du 2 mars 2017 entre les parents correspondants internat de l'APEL (Mme Delage et Mr Lélouard)

et

Monsieur Langlois Directeur de l'Établissement, Madame Sarah Thorel, responsable internat fille et Monsieur Saïd Baraka responsable internat garçon

Madame Thorel et monsieur Baraka ont exposé une nouveauté 2017 à l'internat : la mise en place de délégué des internes (1 pour les collégiens, 1 pour les collégiennes et 1 pour les lycéens 1 pour les lycéennes) . Ces jeunes recueillent les problèmes des internes et les remontent anonymement aux responsables. Tous les problèmes peuvent être remontés par ce canal. Ce dispositif a d'ores et déjà permis

- D'améliorer le goûter (possibilité de prendre plusieurs catégories d'aliment)
- Mettre en place d'un dialogue pour la qualité des autres repas
- d'améliorer le chauffage (surveillance des températures réelles)
- de mettre en place, uniquement pour les lycéens, un retour dortoir entre le goûter et l'étude les lundi et jeudi soir.

Monsieur Langlois nous confirme que quand les épreuves du bac sont un lundi matin, les lycéens internes sont accueillis dès le dimanche soir

Cette réunion a ensuite consisté en un échange sur la base des résultats du questionnaire remplis par les parents des élèves interne début 2017. 27% des questionnaires ont été retournés (15 sur 91 pour les lycéens et 22 sur 43 pour les collégiens). Les interrogations des parents ont été exposées et des informations nous ont été données que nous rapportons ici.

=> Quelles sont les activités proposées aux lycéens ?

Une activité est proposée à tous les internes (collégiens et lycéens) chaque semaine ; on peut la consulter sur la page internat du site. Sur la page d'accueil dans la colonne de droite cliquer sur « internat ». Puis sur la page internat, dans la colonne de droite, cliquez sur « Programme des activités ».

Les lycéens peuvent proposer des activités nouvelles ; toutes les demandes sont examinées. Tous les internes peuvent participer aux activités de l'UNSS. Sur la page d'accueil dans la colonne de droite cliquer sur « EPS et Association sportive ».

Les lycéens ont également accès à d'autres activités : futsal, salle de musculation, salles de détente avec téléviseur.

La salle de détente du manoir est ouverte à tous les lycéens, filles et garçons et dispose d'une télévision, les jeunes proposent le programme qu'ils veulent voir et après accord des responsables des soirées télé s'organisent. Les responsables de l'internat examinent toutes les demandes : événements sportif, émission culturelle, reportages, etc. Actuellement cela fonctionne très bien pour les retransmissions sportives. Il n'y a pas d'autres demandes.

=> Problème de qualité des repas :

Le dispositif des délégués a permis la mise en place d'un dialogue

La commission cantine de l'APEL sera informée des remarques sur les repas notés sur les questionnaires.

=> Problème de ménage

Des absences de femme de ménage pour cause de maladie nécessitent des remplacements qui se mettent en place progressivement.

Dans certaines chambres le ménage n'est pas possible en raison des effets personnels des internes qui restent au sol (valises, vêtements, élément de literie). Les chambres doivent être rangées pour être bien entretenues.

Les sanitaires sont nettoyés quotidiennement mais certains internes négligent de rincer le bac à douche après leur toilette et n'utilisent pas les toilettes correctement (urine et matière fécales sont déposées en dehors des cuvettes). Les femmes de ménage ne nettoient pas les sanitaires entre chaque utilisation. Les responsables rappellent régulièrement les règles de bon usage des douches et des WC. La propreté des locaux de l'internat est donc étroitement liée aux comportements des internes.

Pour éviter les gaspillages, il n'est pas laissé de grandes quantités de papier toilettes dans les WC. Quand il n'y a plus de papier, les surveillants, doivent être alertés et du papier est mis en place rapidement.

=> Travaux de rafraîchissement des revêtements muraux et augmentation du nombre de prises électriques.

Chaque année un secteur de l'internat est mis en travaux. C'est l'internat des garçons qui a été récemment amélioré. Des travaux dans l'internat des filles seront réalisés dans les années à venir. Il est rappelé que les multiprises sont interdites. Seules les « nourrices » (bloc de plusieurs prises alimenté par un fil) sont autorisées. Il n'est pas autorisé de brancher une nourrice sur une nourrice. Il est interdit de brancher des bouilloires électriques à l'internat.

=> Questions concernant le manque d'intimité :

Il n'est pas possible d'installer des rideaux entre les lits (pour raison de sécurité)

Toutes les fenêtres sont pourvues de rideaux occultants qui fonctionnent ; si un rideau manque ou est cassé il faut le signaler à un délégué pour remonter l'information

Il n'est pas possible de cloisonner jusqu'au plafond car il faudrait alors multiplier les détecteurs incendies

Le cloisonnement complique la surveillance nocturne ; pour les collégiens et collégiennes le cloisonnement n'est pas compatible avec une surveillance efficace

=> Questions concernant le manque de lumière :

Toutes les fenêtres sont pourvues de rideaux occultants qui fonctionnent ; il est possible de les fermer la nuit et de les ouvrir dans la journée.

=> Questions concernant l'état des meubles de l'internat :

Tous les meubles sont contrôlés une fois par an. Si pendant l'année scolaire des anomalies apparaissent elles doivent être signalées aux responsables.

Pour des raisons d'hygiène les matelas sont obligatoirement recouverts d'un matériau épais et peu souple et doivent être recouverts d'une alèse.

=> Questions concernant l'étude dirigée :

Un éducateur encadre plus d'une vingtaine d'internes ; si les élèves sont indisciplinés il recentre son travail sur le rétablissement du calme.

Des postes informatiques sont accessibles sous le contrôle des éducateurs et/ou des personnels du CDI

=> Comment avoir des informations sur la vie à l'internat ?

En consultant le site internet on peut connaître les activités proposées chaque semaine et les activités sportives.

=> Comment contacter les responsables de l'internat ?

Madame Thorel assure l'accueil de tous les internes le lundi matin avant les cours et monsieur

Baraka assure la sortie de tous les internes le vendredi soir, après les cours.

Du lundi soir au vendredi matin les personnels de l'internat travaillent en fin d'après-midi, la nuit et en début de matinée. Ils n'assurent pas de permanence entre le début des cours et la fin des cours (pour mémoire, du début des cours à la fin des cours, les internes sont sous la responsabilité des personnels du collège ou des personnels du lycée).

Pour joindre les responsables d'internat ou les informer d'un problème le plus simple est donc de les joindre par écrit : saint-adjutor.internat@orange.fr . En cas d'extrême urgence un portable est disponible : 06.75.28.29.23 (Mr Barakat) ou 07.79.64.82.20 (Mme Thorel)

=> Coordonnées des Représentants de Parents :

Mr Lélouard Jean-Michel : jeanmichel.lelouard@orange.fr

Mme Delage Marie Lucie : mldelage01@gmail.com